

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 37 (1991)

Heft: 33

Rubrik: Petite chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Louis-Napoléon Bonaparte.

Citoyen suisse.

Lorsque Hortense de Beauharnais, reine de Hollande, est conduite en exil vers la Suisse, par un officier de l'armée autrichienne, laquelle occupait alors Paris, se doute-t-elle que le plus jeune de ses deux fils serrés contre elle dans sa berline serait tour à tour révolutionnaire, prisonnier évadé, conspirateur pris deux fois les armes à la main, proscrit apatride, "flic" à Londres, député français spontanément élu par plusieurs départements, Président de la IIème République, Empereur des Français et, de nouveau prisonnier et proscrit pour mourir en Grande-Bretagne avec pour toute pièce d'identité un passeport thurgovien ?

Et pourtant, le Paris d'aujourd'hui, les principaux ports de commerce français, les routes, les ponts, les chemins de fer, les lambris dorés des Tuilleries et de Compiègne, les monuments reconstruits par Mérimée et Viollet-le-Duc, l'Opéra de Garnier et le Canal de Suez, mais aussi l'utopie haussmannienne d'un Paris égalitaire où tous les quartiers se ressemblaient, les premières HLM, les premières lois sociales, les coopératives et "l'Extinction du Paupérisme", c'était lui.

Lui, le bourgeois du Canton de Thurgovie, capitaine d'artillerie au Régiment du Canton de Berne, officier-instructeur à l'Ecole de Thoune, auteur du "Manuel d'Artillerie à l'usage des officiers d'artillerie de la

République Helvétique" mis entre les mains de tous les officiers de la Confédération jusqu'après la guerre du Sonderbund.

Aucun destin ne fut plus romantique que le sien. Dès l'âge de raison, ce petit garçon calme qui ne disait jamais rien, restait de longues heures, ses yeux gris perdus dans quelque rêve idéaliste. A la veille de Séダン encore, le général en chef de l'armée française rêvait de victoire et d'un monde meilleur et peut-être les aurait-il connus si la maladie ne l'avait empêché de se déplacer à cheval et, par là-même, de commander efficacement son armée. Porté à la tête d'une grande nation en pleine révolution industrielle, il avait dû

appliquer des méthodes dictatoriales - dix ans seulement - mais son esprit était empreint d'une certaine liberté apprise en Suisse.

Louis-Napoléon est donc le second fils de la fille de Joséphine de Beauharnais, la reine Hortense, à la fois belle-fille et belle-soeur de Napoléon 1er qui ne se cachait guère d'un certain penchant pour elle. Il la maria néanmoins à son frère Louis (il fallait créer la dynastie), le moins réussi de la couvée de Madame Mère, personnage triste, jaloux, maladif, bêtement autoritaire et surtout borné, dont l'Empereur se débarrassa en le faisant Roi de Hollande. Hortense, elle, était comme sa mère un oiseau des îles. Musicienne, elle chantait, jouait fort bien du piano, et même composait : sa marche militaire "Partant pour la Syrie" a fait le tour du monde des orphéons. Surtout, elle peignait de façon ravissante. Le

Malheureusement, elle complotait un peu. Et comment ne pas le faire quand on est la fille d'un vicomte mort sur l'échafaud, général de la 1ère République mais ennemi de Robespierre ? Le gouvernement de Louis XVIII, après la seconde restauration, se méfiait un peu d'elle et obtint son exil des Autrichiens qui avaient décidé de jeter sur les routes de l'Europe ce qu'ils appelaient "l'vengeance napoléonienne" : au total quatre-vingts personnes et leur famille.

Au lendemain de Waterloo, il faut donc partir de France. Hortense, pourtant protégée par Louis XVIII qui appréciait la grâce, la race et le talent et l'avait autorisée à prendre le titre de Duchesse de Saint-Leu, croit pouvoir se réfugier au Grand-Saconnex où sa mère Joséphine lui avait légué une propriété. Peu soucieuse de se créer des ennuis, la République de Genève la repousse sans ménagement.

Après quelques temps passés à Aix où elle doit se séparer de son fils aîné dont son père, le roi Louis, a obtenu le rattachement par voie de justice, le canton de Saint-Gall se dit prêt à l'accueillir.

On s'y rend par Nyon, Lausanne, Morat et Berne, mais elle s'y

Napoléon III
à l'époque
où il vivait à
Arenenberg.



Le Château d'Arenenberg
aujourd'hui. Le Musée Napoléon.



trouve encore poursuivie par la police de Louis XVIII, la Suisse étant alors une auberge ouverte à tous vents. Elle cherche donc à se rapprocher de son frère, Eugène de Beauharnais, époux par la grâce impériale de la fille du roi de Bavière. Eugène tient à sa situation et ne fait rien pour accueillir sa turbulente soeur. Comme elle a goûté du charme des rives du lac de Constance et puisqu'une partie en est suisse, elle échoue enfin à Arenenberg où les Thurgoviens se montrent plus accueillants que Bernois et Genevois. On achète une manière de château et on l'aménage avec tout le talent que l'on avait tiré des leçons de la Malmaison.

Bientôt une petite cour - la "courrette" - se forme autour d'Hortense. Louis-Napoléon y est l'objet de toutes les attentions. Mais il ne trouve là que les épaves de l'histoire impériale. Il s'intéresse plus à la vie locale et ses compagnons sont souvent des enfants de l'endroit. Excellent cavalier, il aime s'arrêter dans les fermes. En fait, sa seconde langue est le "schwytzerdütsch" dont il conservera longtemps l'accent, au point qu'on dira de lui qu'il parle l'allemand comme un Suisse, le français comme un Allemand, l'anglais comme un Italien et l'italien comme un Français. Quatre langues pour un chef d'Etat, qui dit mieux, même - et surtout - aujourd'hui ?



Le manuel d'artillerie que Napoléon III écrit à l'usage des officiers d'artillerie de l'armée suisse.

Louis-Napoléon a des précepteurs à Arenenberg, mais c'est à Augsbourg qu'il fait son gymnase. Tout comme son frère aîné, devenu "carbonaro" à Rome, il se passionne vite pour la politique. Pour y accéder, il ne voit que l'armée. Et pour lui, cet exilé, ce ne peut être que l'armée suisse. Il se présente à Berne comme volontaire, où l'attire le général Dufour qui fut polytechnicien à Paris et capitaine du génie de l'armée impériale. Berne hésite un peu, mais, prise de remords à son égard, elle autorise en juin 1830 le neveu de l'Empereur à porter l'uniforme cantonal timbré du brassard à la croix blanche. Letizia n'aime pas beaucoup cela et le qualifie de "jeune enthousiaste"... Quel prestige avait donc notre pays à cette époque pour qu'on le considérât encore comme dangereux ?

Louis-Napoléon est petit, mais remarquablement bien bâti ; il fait d'innombrables ravages à Berne, Thoune et, bien sûr, dans son canton, dont il devient bourgeois en 1832, après une expédition aventureuse à Rome, pour y retrouver son frère. La Suisse d'alors, si peu cohérente soit-elle, montre à Louis-Napoléon que l'homme est souverain et que la volonté prime les idées reçues. "Je me suis fait Suisse - écrit-il - je suis aimé dans ce pays. Les habitants m'en donnent quotidiennement la preuve. Il vaut mieux être citoyen d'un pays libre que courtisan d'un pouvoir qui déshonneure notre patrie". Allusion à tous les maréchaux passés avec leurs titres au service des Bourbons et des Orléans.

Ainsi donc, le futur Napoléon III est citoyen suisse et il le restera jusqu'à sa mort puisqu'il négligera de se faire naturaliser après son élection à la Présidence de la République Française et, qui plus est, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Pendant vingt ans, la France allait avoir un Empereur suisse !

Cet officier bernois "taciturne mais aimable", selon ses camarades, écrivit alors ses "Rêveries Politiques" dont sortirent le Second Empire et l'Aventure du Mexique mais aussi les forges du Creusot, le fusil Chassepot, et des constructions politiques et sociales à la Jules Verne, c'est-à-dire en avance de plusieurs décennies.

1873 : exilé en Grande-Bretagne, Napoléon III, en un dernier sursaut, se fait opérer dans l'espoir de recouvrer son autonomie et de conspirer encore contre la "gueuse III". Il ne se relèvera pas. Dans ses tiroirs, on trouvera l'alliance de Napoléon Ier et son passeport suisse. Les magistrats de la Reine Victoria estimèrent alors que sa succession devait être réglée selon le droit helvétique, d'où la grande colère de M. Thiers et une loi qui dit que toute personne ayant exercé en France la responsabilité suprême est réputée avoir la nationalité française.

Tous croyaient à son génie tant qu'il fut heureux, écrivait le "Journal des Débats" au lendemain de sa mort. Il ne fut pas très heureux mais, quant au génie, il en avait certainement que les élucubrations du père Hugo transformèrent en fantasmes dangereux aux yeux du bon peuple.

Et cette légende bugolienne dure encore. Dommage pour notre Empereur. ■

Publicité

RENDEMENT SECURITE DISCRETION

Gestion efficace et prudente de vos affaires bancaires. Placements obligataires de première qualité avec revenus assurés.

Gestion et Mandats G. Byrde SA
Chemin de Grésy 3, CH-1012 Lausanne.
Tél : 19 41 21 652.52.96 Fax : 19 41 21- 652.75.84